

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2021

Présents : Mr de Vallavieille, Mr Lesseline, Mme Rolland, Mr Dubourg, Mme Lepetit, Mr Jamet, Mr Marie, Mr Leconte, Mr Vasche, Mr Férey, Mme Postel, Mme Cardine, Mr Després

Excusé : Mme Plaisance-Dubois

Le compte rendu du 21 octobre 2021 est approuvé.

M. Le Maire remercie les bénévoles qui ont aidé au nettoyage du cimetière et M. Dubourg pour son aide dans la mise en œuvre et le suivi de la réparation du chauffe-eau du stade

I. VISITE DU COMMERCE DE M. DAON

M.DAON, qui customise des motos, nous a invités à visiter son atelier. Il a cette activité depuis 7 ans et cherchait un espace suffisant pour lui et sa compagne qui envisage d'y installer une brocante à partir du printemps si tout se passe bien. Le métier de M. DAON n'est pas dépendant de son lieu d'habitation car sa clientèle est de partout en France et le couple est très heureux de l'accueil qui lui a été fait dans la commune. Nous le remercions pour cette invitation conviviale.

II. DELIBERATIONS

- a) Adhésion de la CCBDC au Syndicat mixte des digues de la cote Est du Cotentin

L'élaboration d'une stratégie locale de la gestion durable de la bande côtière sur la côte est du cotentin s'applique à la CCBDC. Les risques de submersions marines et d'inondations sont importants avec des terres sous le niveau de la mer, des nappes phréatiques affleurantes, la présence de nombreuses zones humides et des ouvrages de protection divers (portes à flots, digues etc ..)

La GEMAPI (Gestion des Milieux aquatiques et prévention des inondations est déterminé par l'article L 211.7 du code de l'environnement. Son objectif est de concentrer de manière cohérente des compétences autrefois morcelées, fournir les outils juridiques et financiers, coordonner les actions à des échelles cohérentes, clarifier les responsabilités des élus concernés.

Les actions de la CCBDC sont en priorité sur les 3 systèmes d'endiguement (digues et portes à flots)

Nous devons donc délibérer sur la création d'un syndicat mixte. Suite à la réunion d'information où à participer M. le Maire, il s'avère que notre commune littorale n'ayant que des dunes, n'est pas prise en compte. Suite à cette création tous les habitants seront impactés avec un impôt supplémentaire de 40€ maximum par foyer fiscal calculé sur la taxe foncière.

Le conseil décide à l'unanimité de voter contre l'adhésion de la CCBDC au syndicat mixte des digues de la côte Est du Cotentin.

b) Transfert de compétence au SDEM(Le Syndicat **départemental d'énergies** de la Manche)

Nous devons délibérer sur le transfert de compétences pour l'étude et l'établissement de l'implantation de bornes de rechargement électrique. Dans une commune liée au tourisme, au développement des voitures électrique et notre projet de parking sur UTAH, le Conseil donne son accord.

c) Vente herbe 2021

Nous reconduisons la vente d'herbe à M. Nicolas Jamet dans les conditions antérieures

d) Départs en retraite

Une délibération sera faite pour des cadeaux en remerciement des années au service de la commune pour Mme Martin et M. Dubois.

III. TARIFICATION LOCATION DE LA SALLE

Nous avons des demandes professionnelles pour la salle communale en semaine. Nous allons établir deux tarifs :

- ✓ De 18h à 20h30 : 90.00€
- ✓ De 9h à 20h : 180.00€

Ces locations seront possibles du lundi après-midi au jeudi soir.

IV. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

M. Leblond veut une décision modificative de 350.00€ pour les impayés de l'année N-2 pour risques irrécouvrables.

V. QUESTIONS DIVERSES

- a) Il y aura une cérémonie de la paix par les enfants le 31/05/2021 sur Ste Marie du Mont. Ce travail se fera conjointement avec les écoles (textes, musique...)
- b) La subvention accordée pour les travaux d'aménagement du site d'Utah Beach a été reportée avec une fin de travaux en 2026. Avant cette date, nous allons essayer de remettre le dossier en route avec les différents organismes en tenant compte de notre situation financière.
- c) Nous avons eu à ce jour 77 914 entrées au musée avec une affluence record en novembre. La prochaine réunion de la commission Musée aura lieu le 29/11 à 20h30. M. Marie, M. Jamet, M. Leconte aideront à 'enlèvement des vitres du musée pour la rénovation de la carte.
- d) Un devis va être demandé pour la réfection des toitures des boxes du haras qui sont fortement dégradées.